

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 52 (1995)
Heft: 7

Artikel: Dopage : information et prévention
Autor: Kamber, Matthias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dopage: information et prévention

Matthias Kamber
Traduction: Andrea Meyer

DOPING
info



Depuis que la Suisse a signé la Convention de l'Europe contre le dopage, l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM) et l'Association suisse du sport (ASS) se sont engagées dans la lutte contre le dopage, en produisant notamment une série de documents d'information sur le sujet. M. Matthias Kamber, responsable de la prévention du dopage à l'Institut des sciences du sport (ISS), se propose d'expliquer les raisons du lancement de la campagne d'information et de présenter sa conception.

” Historique ”

La consommation de substances dopantes dans le sport populaire et le sport d'élite a des origines diverses. Du reste, on sait de source sûre que nombre de civilisations ont eu recours aux produits stimulants. Le premier cas rapporté de dopage aux hormones remonte à l'Antiquité: on croyait trouver dans les testicules de taureau le moyen d'augmenter les performances. Les Indiens d'Amérique du Sud mâchaient des feuilles de coca (d'où l'on extrait la cocaïne) pour calmer leur sensation de faim pendant leurs lon-

gues expéditions; en Afrique, on fume des feuilles de qat (cathinon) et, en Chine, la médecine traditionnelle fait largement usage des herbes Ma Huang (éphédrine). Après la Seconde Guerre mondiale, les amphétamines et leurs dérivés, stimulants de synthèse, ont connu un grand succès dans le monde occidental pour leur effet excitant.

Nous ne disposons pas en Suisse de données relatives à la consommation de substances dopantes dans tous les milieux sportifs, qu'ils soient populaires ou d'élite. Toutefois, de l'avis des spécialistes, «le recours au dopage ira en augmentant du fait que la valeur qu'on ac-

corde à l'apparence physique est toujours plus importante et que le niveau de performance requis ne cesse de s'élever»¹. Il ressort du *tableau 1* que les seuls contrôles antidopage ne peuvent venir à bout du problème dans le sport. Les contrôles se limitant aux fédérations affiliées à l'ASS et au sport de compétition réglementé, il n'est ni possible ni recommandé sur le plan juridique de pratiquer ce genre de tests dans le domaine du sport populaire. Dans ce secteur, il faut mettre l'accent sur l'information et la prévention. Et pour pouvoir élaborer une campagne efficace, il faut connaître les causes et les motivations qui poussent à la consommation de produits dopants. Ici aussi, la Suisse manque de données scientifiques. Le *tableau 2* énumère un certain nombre de causes possibles, employant le terme de dopage pour désigner l'usage de substances appartenant aux classes interdites ou le recours aux méthodes défendues selon la liste établie par le Comité international olympique (CIO). Cette notion ne s'applique donc qu'au sport de compétition réglementé, tandis qu'il convient de parler dans le sport populaire d'abus de médicaments.

Le statut concernant le dopage de l'ASS, la Convention du Conseil de l'Europe contre le dopage, le rapport du 32^e Symposium de Macolin sur la prévention du dopage et le rapport de la Commission d'enquête sur le dopage (CED) constituent les fondements d'une campagne d'information et de prévention cohérente à l'échelon suisse.

Ainsi, l'article 3 du **statut de l'ASS**, 1989/94, énumère les tâches incombant à la Commission de lutte contre le dopage et plus particulièrement sa mission d'information, information qui se réduisait jusqu'alors, pour des raisons matérielles, aux sportifs concernés par les contrôles antidopage, aux contrôleurs et aux responsables en la matière.

Avec l'entrée en vigueur de la **Convention du Conseil de l'Europe** contre le dopage le 1^{er} janvier 1993, la lutte contre le dopage relève désormais de la Confédération et de l'ASS. Cette dernière est responsable des contrôles antidopage et se voit attribuer une subvention annuelle de 500 000 francs de la Confédération, qui finance également pour un montant de 235 000 francs les mesures de promo-

¹ «La prévention du dopage», 32^e Symposium de Macolin, 1993, p.108.

Motivation	Loisirs détente	Santé équilibre	Fitness culturisme	Défis personnels	Performance de haut niveau
Catégorie de sportifs					
Enfants	*	*	*	?	?
Adolescents	*	*	?	?	?
Adultes	?	*	?	?	?
Aînés	?	*	?	?	?
Fréquence d'entraînement	Occasionnel	1 à 3 fois par semaine	2 à 5 fois par semaine	3 à 5 fois par semaine	Quotidien
Nombre de personnes pratiquant un sport	Environ 3 000 000			Environ 300 000	Environ 3000

Tableau 1: Consommation de substances dopantes dans le sport (*: improbable; ?: possible).

tion de la santé et de prévention du dopage élaborées par l'ISS. Le groupe de suivi de la Convention du Conseil de l'Europe a présenté dans l'un de ses quatre groupes de travail une conception modulaire de campagne d'information et de programmes éducatifs («Euro-pack: Guide to clean sport»), conception qui a été développée de 1994 à 1995 par le groupe responsable de la surveillance du projet et avec l'aide de l'Union européenne².

En 1993, la **Commission d'enquête sur le dopage** (CED)³ émettait la recommandation suivante: *Il faut élaborer une conception d'éducation et de prévention globale, tenant compte de tous les différents domaines du sport. Elle insistera, outre le problème du dopage proprement dit, sur d'autres aspects tels que la prévention de la toxicomanie en général ainsi que la découverte par l'individu de ses capacités et de l'acceptation de ses li-*

Abus de médicaments dans le sport populaire	Dopage dans le sport de compétition réglementé
Manque d'information sur: <ul style="list-style-type: none"> – les effets, y compris les effets indésirables des médicaments – l'alimentation – les techniques d'entraînement – ... 	Manque d'information sur: <ul style="list-style-type: none"> – l'alimentation – les techniques d'entraînement – les directives et règlements – les effets, y compris les effets indésirables des médicaments – les méthodes de récupération – ...
Importance accrue de l'apparence physique: <ul style="list-style-type: none"> – culturisme – plastique corporelle 	Pression exercée sur l'athlète dans le domaine de la performance: <ul style="list-style-type: none"> – limites / qualifications – concurrence, médias, culte de la personnalité – primes, sponsors
Objectifs inadaptés: <ul style="list-style-type: none"> – ambition démesurée – non-respect des capacités physiques (âge, niveau d'entraînement, etc.) 	Fréquence élevée des compétitions: <ul style="list-style-type: none"> – temps de récupération trop réduit – surcharge – risque plus élevé de blessures
Entraînement inapproprié: <ul style="list-style-type: none"> – entraînement insuffisant ou inapproprié – entraînement excessif 	Entraînement / récupération: <ul style="list-style-type: none"> – unités d'entraînement trop intenses (substitution) – entraînement excessif / blessures chroniques – entraînement insuffisant / inapproprié

Tableau 2: Raisons potentielles motivant la consommation de substances dopantes dans le sport.

mites (recommandation 7). Cette tâche a été confiée à l'EFSM.

Les participants au 32^e **Symposium de Macolin**, qui a eu lieu en 1993 et qui avait pour thème «la prévention du dopage», sont parvenus à la conclusion que, lorsqu'il s'agit de l'école et de la formation des moniteurs J+S, la prévention du dopage doit être incluse dans un programme global d'éducation à la santé. Pour ce qui est de la formation et du perfectionnement des entraîneurs, il faut approfondir l'information et, en ce qui concerne le sport non organisé, il faut axer la prévention sur l'abus de médicaments.

Information

L'année 1994 a été marquée par les modifications du statut de l'ASS, l'introduction d'un nouveau matériel de contrôle et l'apparition de nouvelles exigences en matière d'information. Il était donc temps de renouveler le matériel d'information, qui manquait d'homogénéité. L'idée de l'Euro-pack, à savoir créer des outils modulaires, a pu être reprise dans le projet de conception destiné à la Suisse, dont le premier objectif était d'atteindre les groupes cibles avec un minimum de supports d'information, objectif atteint grâce aux ressources mises à la disposition de l'EFSM dans le cadre de la Convention du Conseil de l'Europe. Les outils d'information que nous avons élaborés se présentent sous diverses formes mais conservent le même graphisme, et sont complémentaires tout en s'adressant à des publics différents. Il a fallu trouver un logo, percutant, qui puisse être reproduit sur tous les documents et qui soit compréhensible dans toutes les langues nationales. Celui que nous avons retenu répond à ces conditions et peut être imprimé en rouge et noir ou en gris et noir...

Le choix de la photo de couverture a fait l'objet de débats passionnés. En effet, l'image devait refléter la beauté et les aspects positifs du sport, malgré le thè-

² Conseil de l'Europe, Convention contre le dopage, groupe de travail «éducation» du groupe de suivi (1993c): 3^e meeting (ad hoc), 4 septembre 1993, doc. T-DO (93) 14, 5 octobre 1993. Le groupe de surveillance du projet réunit des représentants de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Suisse, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

³ Les reproches répétés à l'encontre des responsables suisses chargés des questions de dopage ont conduit le groupe de travail informel «Sport Suisse» à instituer le 2-9-92 une Commission d'enquête sur le dopage (CED) sous la direction du Prof. M. Hess, de Berne. La CED a été chargée de vérifier le fondement des articles parus dans le «Spiegel» en se référant aux règlements applicables en matière de dopage, d'examiner d'autres plaintes exprimées à ce sujet et d'étudier les mesures qui s'imposent éventuellement.

me traité. Nous ne voulions pas que la première impression ressentie à la vue des documents soit négative, ce qui n'aurait pas manqué d'être le cas avec des mots tels que «anti», «contre», ou des images de seringues, de têtes de mort ou de pilules. Le matériel a pour but de promouvoir un sport sans dopage et doit être perçu comme tel.

Conjointement avec la Commission de lutte contre le dopage et sous l'égide de «Sport Suisse», nous avons mis au point les outils suivants en allemand, français et italien:

- **Un film vidéo et une brochure explicative intitulés «Les gladiateurs d'aujourd'hui»**

Deux étudiants en médecine, Michael Kübler et Thomas Landolt, se sont intéressés au problème du dopage et ont proposé un scénario de film sur ce thème à l'EFSM. Après moult délibérations, les personnes concernées sont parvenues à s'entendre sur un projet de film, d'une durée de 23 minutes, et qui dénonce les principales classes de substances et méthodes de dopage interdites dans le sport en soulignant leurs effets, y compris les effets indésirables. Commencant par un historique suivi d'une énumération schématique des substances dopantes et de leurs effets, le film traite ensuite de chacune de ces substances dans l'ordre chronologique de leur apparition dans les milieux sportifs. Les différentes parties, qui détaillent les classes, leur utilisation – tant dans le sport qu'en dehors du sport – et tous leurs effets, sont introduites par une courte mise en scène. Le dopage ne frappe pas que le sport de haut niveau, au contraire; il s'agit d'un problème de société: tel est le message du film, dont les scènes finales soulignent le plaisir et la satisfaction que l'on peut retirer du sport sans avoir recours au dopage. A ma connaissance, il s'agit là du premier film du genre jamais réalisé dans le monde. C'est pourquoi nous songeons à produire également une version anglaise. Le film, de même que la brochure explicative qui résume son contenu, s'adresse à des élèves dès l'âge de 13/14 ans, à des sportifs, à des responsables sportifs, tels des entraîneurs, des médecins ou des fonctionnaires du sport. Son but est de lancer la discussion sur le sujet et d'inciter à la réflexion. Il peut être emprunté ou acheté à la médiathèque de l'EFSM et la brochure est gratuite.

- **La brochure «Dopage: connu! Inconnu?»**

Egalement gratuite, elle s'adresse au grand public intéressé par le sport. La première partie apporte les réponses aux questions les plus fréquentes, la deuxième partie, sur fond gris, énumère les classes de substances et les méthodes interdites et la conclusion

décrit la procédure d'un contrôle antidopage en illustrant certaines des étapes.

- **Des fiches plastifiées sous forme d'éventail**

Au nombre de vingt, elles ont été mises au point spécialement à l'intention des athlètes. Grâce à leur format pratique et à la qualité du matériau employé, elles se glissent partout sans s'abîmer. Au recto, sous le titre de «**Dopage?**», figurent des principes généraux sur les règlements antidopage ainsi que la liste des médicaments autorisés pour les maladies courantes, tandis que le verso, sous «**Contrôle antidopage!**» comporte une liste de substances dopantes et un descriptif d'un contrôle antidopage en douze étapes avec images et commentaires. Elles sont remises gratuitement à tout sportif licencié, par le CNSE ou par les responsables du dopage de sa fédération.

” Prévention ”

Une campagne de prévention efficace s'opère en trois étapes. Elle commence par une sensibilisation du public au problème et une information détaillée. Ensuite, l'information doit être orientée en fonction du public et approfondie en conséquence. Enfin, il faut s'attacher aux besoins particuliers des groupes dits à risque. Les moyens d'information que nous avons élaborés nous permettent de mener à bien la première étape. Nous pourrions ensuite toucher des groupes cibles, tels les entraîneurs, les moniteurs, les médecins et les pharmaciens, en organisant régulièrement des conférences, des séminaires de perfectionnement et des débats. Jusqu'alors il était difficile d'informer sérieusement les jeunes, groupe très important aux yeux de l'EFSM, du fait que nous ne disposions d'aucune donnée sur l'étendue du problème ni de moyens pour les atteindre. En ce qui concerne la troisième phase, notamment l'information des groupes dits à risque pratiquant le fitness ou le culturisme, nous ignorons tout de la fréquence du recours au dopage et des raisons qui le motivent.

Diverses études ont été réalisées en Amérique du Nord ces dernières années pour établir dans quelle mesure les adolescents ont recours au dopage. Elles estiment que le pourcentage de jeunes qui consomment des anabolisants se situe entre 3 et 7 pour cent, que l'âge auquel ils commencent à s'adonner à ces produits est inférieur à 15 ans, et que les garçons sont plus nombreux que les filles à en faire usage. Les premiers motifs invoqués sont l'amélioration des performances sportives (en Amérique du Nord, les équipes scolaires et universitaires

jouissent d'un très grand prestige) et l'augmentation de la masse musculaire pour modeler la silhouette. Certaines enquêtes ont encore établi que l'usage d'anabolisants était fortement lié à la pratique de la musculation (entraînement de la force, culturisme, haltérophilie, etc.) ou à la polytoxicomanie (consommation de haschisch, de cocaïne, d'alcool ou de nicotine). Les quelques rares études menées sur ce sujet en Europe jusqu'à présent donnent à penser que le pourcentage de jeunes consommant des agents anabolisants s'élèverait à environ 1 pour cent.

Désireux de cerner l'état des connaissances et le comportement des jeunes, l'Institut des sciences du sport (ISS) de l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFSM), s'inspirant d'une enquête menée par le Centre canadien sur le dopage sportif (CCDS), a chargé l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) de Lausanne d'interroger plus de 5500 élèves entre 12 et 16 ans sur ce sujet⁴.

Pour 33,9% des jeunes interrogés, le dopage permet d'améliorer la performance, alors qu'ils sont 35,5% à penser le contraire; 11,9% ne connaissent pas les effets des différents agents dopants et 17,2% ignorent tout de la question. Le degré de connaissance, en particulier en matière d'anabolisants, est lié à l'âge (dès 14 ans, les jeunes manifestent une meilleure connaissance du problème), à l'activité sportive extrascolaire et au sexe (les garçons sont 2,5 fois plus nombreux à croire aux effets du dopage sur la performance).

D'une manière générale, les jeunes sont peu informés sur les anabolisants, seul un petit dixième des élèves interrogés ayant su répondre à une question ouverte sur le sujet et, quand ils le sont, leurs connaissances sont souvent erronées: bien des filles semblent assimiler les anabolisants à la pilule. Cet exemple montre que les questions posées étaient difficiles et, par conséquent, les réponses doivent être évaluées avec circonspection. Fait inquiétant: les jeunes qui pratiquent beaucoup de sport en dehors de l'école ne connaissent pas mieux le problème. Les compléments protéiques figureraient également au nombre des questions. Etonnamment, les jeunes sont 44% à croire qu'un apport supplémentaire de protéines influe positivement sur la performance sportive. Cet avis est partagé par 35,2% des enfants de 11 ans et par près de 50% des jeunes de 14 à 16 ans. On pourrait conclure d'après ces chiffres que les raisons qui amènent les

⁴ Yann Le Gauffey, Luca Nocelli et Yves François, Enquête épidémiologique sur la santé des écoliers suisses, 1994, Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), Lausanne (résultats non publiés).

jeunes à consommer des protéines sont les mêmes que celles qui conduisent à l'usage d'anabolisants (augmentation de la masse musculaire et de la force, motivations d'ordre narcissique).

Les jeunes ont-ils pris des produits dopants ou des protéines durant les douze derniers mois?

Les écolières sont 2% et les écoliers 4,6%, c'est-à-dire 3,2% du total des écoliers interrogés, à affirmer avoir utilisé des **stimulants** lors de l'année écoulée, la consommation augmentant avec l'âge et l'activité sportive. Si l'on compare les différentes régions, les Suisses alémaniques sont plus nombreux à consommer des stimulants – ils sont 6,9% – que leurs camarades de Suisse romande – 2,4% – ou du Tessin – 1,2%. Ces chiffres sont purement indicatifs car l'enquête n'a pas respecté les proportions régionales.

Pour 0,9% des filles et 2,3% des garçons – au total 1,6% – ce sont les **produits dopants** qui entrent en ligne de compte. L'utilisation augmente avec l'âge et l'activité sportive, bien que – fait très intéressant – 1,2% des jeunes ne pratiquant aucun sport reconnaissent avoir recours au dopage. Il n'y a pas de différence géographique significative.

Les **anabolisants** sont adoptés par 0,5% des filles et 1,7% des garçons – au total 1,1% –, la prise augmentant avec l'âge, le pourcentage de consommateurs passant de 1,1 à 1,6% entre 11 et 16 ans. Cependant, les chiffres sont infimes et doivent être interprétés avec prudence, en particulier pour les filles comme nous l'avons expliqué précédemment. Si l'on étudie le rapport entre l'usage d'anabolisants et la fréquence des entraînements, on constate que ces produits sont utilisés par 1,7% des jeunes s'entraînant tous les jours, par 0,4% de ceux qui s'entraînent une fois par semaine, par 2,2% de ceux qui ne s'entraînent qu'une fois par mois, et par 1,2% des inactifs. Comme le pourcentage de consommateurs d'anabolisants est très bas et que les statistiques manquent de précision, les enquêtes ont pris pour référence la consommation de compléments protéiques. En effet, ils pensaient que les jeunes désireux d'augmenter leur musculature et d'améliorer leurs performances associaient protéines et anabolisants. Il s'avère que 11% des filles et 11,7% des garçons prennent des compléments en protéines. Relevons que la consommation de compléments protéiques dépend, comme c'est le cas pour les anabolisants, de l'activité sportive: parmi ceux qui pratiquent quotidiennement du sport, le pourcentage de consommateurs s'élève à 13,1%; il baisse à 9,1% chez ceux qui font du sport une fois par semaine, et à 5,7% chez ceux qui en font une fois par mois. Par contre, ce taux remonte à 9,5% chez les inactifs. Il semblerait que la consommation de protéines et d'anabolisants chez les jeunes ne s'exécute pas uniquement

par la recherche de la performance sportive et que d'autres motifs, notamment narcissiques, entrent en ligne de compte.

Une enquête plus fiable⁵, menée dans le cadre d'une étude du Fonds de la recherche réalisée par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, a cherché à en savoir davantage sur la consommation d'anabolisants chez les jeunes adultes. En 1993, 16 000 recrues ainsi qu'un sous-échantillon représentatif de la Suisse, en l'occurrence 3700 femmes du même âge et 1000 hommes exemptés de service militaire, ont été interrogés à ce propos. Il en est ressorti que 1,8% des recrues, 1% des hommes non astreints à l'armée et 0,3% des femmes pris en considération avaient consommé des anabolisants au cours des douze derniers mois. Autrement dit, la probabilité qu'un homme consomme des anabolisants est 5,5 fois plus élevée que pour une femme.

Les questions posées aux recrues ont, en outre, permis de mettre en évidence des rapports significatifs entre la prise d'anabolisants et leur mode de vie, notamment en ce qui concerne les quatre points suivants:

• *Etat de santé*

Les recrues qui ne se sentent pas en bonne santé sont 5 fois plus nombreuses à prendre des anabolisants.

• *Consommation de vitamines*

Les recrues qui consomment quotidiennement des cocktails vitaminiques en complément à leur alimentation normale sont aussi 4,5 fois plus nombreuses à prendre des anabolisants.

• *Consommation élevée d'alcool et de tabac*

Les recrues qui consomment beaucoup de tabac ou d'alcool sont 4 fois plus nombreuses à prendre des anabolisants.

• *Sport de compétition*

Les recrues pratiquant du sport en compétition sont 2 fois plus nombreuses à prendre des anabolisants.

Par contre, la consommation d'anabolisants n'a pas pu être mise en relation avec la fréquence et le niveau de la pratique sportive.

Les milieux du fitness et du culturisme ne sont de loin pas épargnés par le dopage mais nous ne disposons d'aucune donnée sur l'ampleur du problème. Aucun chiffre n'a pu être articulé sur la fréquence de la consommation d'anabolisants et d'hormones de croissance. Les renseignements qui pourraient être obtenus à l'aide de questionnaires simples

ne seraient pas fiables pour des raisons évidentes. Par ailleurs, les médias, qui s'intéressent de près au dopage et ont monté en épingle certains cas, laissent croire au public que le dopage est une pratique très répandue et que les adolescents qui fréquentent les salles de musculation courent un grave danger. C'est la raison pour laquelle l'ISS, conjointement avec l'ISPA, a lancé un projet destiné à recueillir des chiffres plus réalistes. Nous espérons en savoir plus d'ici à la fin de l'année. Nous pourrions alors décider des mesures à prendre.

” Perspectives d'avenir ”

Les enquêtes démontrent qu'en Suisse, la situation est loin de ressembler à celle qui prévaut en Amérique du Nord, où l'on estime que 5 pour cent et plus de jeunes et de jeunes adultes consomment des anabolisants. Il ne faudrait pourtant pas ignorer l'existence de ce problème, en particulier chez les jeunes hommes dès l'âge de 14 ans. L'information et la prévention doivent être menées en fonction des différents groupes cibles et des motivations des jeunes qui les composent.

Le nouveau matériel d'information et la décision d'utiliser le même logo pour tout document concernant le dopage s'inscrivent dans une politique d'information cohérente et capable de s'adapter au public cible. Nous tenterons d'évaluer l'impact de notre campagne afin d'adapter le matériel aux besoins des personnes concernées et de poursuivre notre campagne. Ainsi, en complément au film vidéo et à la brochure explicative, nous mettons au point en ce moment du matériel d'information destiné aux écoles. L'objectif est que les jeunes, après s'être plongés dans ces documents, parviennent à se rendre compte par eux-mêmes des rapports existant entre le dopage dans le sport et l'abus de médicaments dans la vie courante. Nous savons pertinemment que ces informations ne suffiront pas à inciter les sportifs à modifier leur comportement ou leurs valeurs. Il faudra pour cela, à long terme, lancer des campagnes plus globales sur le comportement à adopter dans le sport. Les valeurs «vraies» ou «intrinsèques» du sport pourraient être véhiculées par des campagnes telles que «la promotion de la santé par l'activité physique et le sport» ou encore le programme canadien intitulé «L'esprit du sport»⁶.

yeux: victoire à tout prix, richesse et renommée – des valeurs extérieures – prennent le pas sur des valeurs personnelles (joie, plaisir, épanouissement). Ce sont les raisons qui ont motivé la campagne intitulée «L'esprit du sport» qui se propose de promouvoir les valeurs immanentes à l'esprit sportif et d'œuvrer en faveur d'un sport sans dopage. ■

⁵ Achim Hättich, Hans Widler et al., Enquête auprès de recrues, Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich (résultats non publiés).

⁶ Vers l'âge de 13 ou 14 ans, les jeunes changent souvent d'opinion quant au sport et décident d'arrêter toute activité sportive. En outre, le sport revêt d'autres valeurs à leurs